

<http://saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article23>



Déchets végétaux, ordures ménagères, tri sélectif

- Saint Félix, notre village
- Infos pratiques
- Gestion des déchets



Date de mise en ligne : vendredi 22 décembre 2017

Date de parution : 1 av. J.C.

Copyright © Saint Félix, notre village en Picardie (60370) - Tous droits

réservés

Collecte des déchets ménagers 2018

Téléchargez
le document



[<http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/pdf/collecte002.pdf>]

Règlement collecte des déchets au 11 avril 2016

Téléchargez
le document



[http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/pdf/reglement_de_collecte_des_dechets_11.04.2016.pdf]

TRI SÉLECTIF EMBALLAGES MÉNAGERS	Les semaines impaires	Le MARDI
TRI SÉLECTIF EMBALLAGES MÉNAGERS : le mardi 1er janvier 2019 sera rattrapé le samedi 29 décembre 2018		
DÉCHETS VÉGÉTAUX	Toutes les semaines du 2 avril au 30 novembre	Le LUNDI
ORDURES MÉNAGÈRES	Toutes les semaines	Le JEUDI

Infos pratiques : Ordures ménagères, déchets végétaux, Encombrants, déchets recyclables.

Téléchargez
le document



[<http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/pdf/dechets001.pdf>]

Article sur la réduction des déchets végétaux au jardin

Téléchargez
le document



[http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/pdf/reduction_des_dechets_vegetaux_du_jardin.pdf]

Les sacs poubelles contenant des déchets verts, même ouverts ne seront plus ramassés. Les poubelles d'ordures ménagères seront vérifiées, si elles contiennent des journaux, des bouteilles plastique... elles ne seront pas ramassées.

</doc260|center>

CALENDRIER 2018 - TRI SÉLECTIF EMBALLAGES
MÉNAGERS -

Déchets végétaux, ordures ménagères, tri sélectif

Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Mardi 2	Mardi 2	Mardi 2	Mardi 10	Mardi 8	Mardi 5	Mardi 3	Mardi 14	Mardi 11	Mardi 9	Mardi 6	Mardi 4
Mardi 16	Mardi 13	Mardi 13	Mardi 24	Mardi 22	Mardi 19	Mardi 17	Mardi 28	Mardi 25	Mardi 23	Mardi 20	Mardi 18
Mardi 30	Mardi 27	Mardi 27				Mardi 31					Sam.29

Merci de sortir vos bacs de tri **LA VEILLE AU SOIR**, les bacs de tri sélectif ne doivent pas servir à d'autres usages.

Le bon geste de tri :

BAC JAUNE : Bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques et briques alimentaires.

Les gros cartons sont à déposer au point-propre.

Ôtez les bouchons en plastique des aérosols et bidons métalliques.

BAC BLEU : Papiers, journaux, magazines, revues, prospectus, enveloppes, petits cartons et cartonnettes

INFORMATIONS DÉCHETS MÉNAGERS : 03 44 26 99 50 [Pays de Telle](#)

[<http://www.paysdethelle.fr/article.php?ldMenu=3&ldsousmenu=13>] thelloise.fr">gestiondesdechets thelloise.fr
[<http://gestiondesdechets thelloise.fr>]

Pour ce qui est du VERRE, un bac est à votre disposition sur la place du café.

La collecte des encombrants (déchets lourds ou volumineux, meubles, frigo...) : 3 solutions

1. Point propre dont vous dépendez
2. Reprise par les distributeurs ou dons aux associations caritatives
3. Service de collecte à domicile pour certains encombrants

Prise de R.D.V : 0 800 853 416 (prix d'un appel local) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (sortir la veille au soir)

- [Le POINT-PROPRE DE BURY](#) [<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article24&lang=fr>]